



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE des PAYS DE LA LOIRE
BULLETIN D'ADHESION Saison 2025 2026

MEMBRES du CONSEIL ou de COMMISSIONS
HONORAIRES de COMMISSIONS ou ARBITRES HONORAIRES
ou MONITEURS HONORAIRES

Rappel des dispositions des articles 7 et 39 des Règlements Officiels de la Ligue des Pays de la Loire qui précisent que tout membre de commission doit être soit licencié à un club, soit licencié comme arbitre indépendant, soit membre individuel payant une cotisation. Les cartes de membre honoraire ne sont pas prises en considération.

FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS

(à remplir très précisément pour une saisie informatique complète)

N° de licence : _____

Nom :

Prénom :

Date de naissance (obligatoire):

District d'appartenance : Vendée

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Signature obligatoire

Téléphone :

Portable :

Courriel :

joindre obligatoirement • pour une nouvelle adhésion une photo d'identité récente (pour les contrôles aux stades)

photo

COCHER LA FONCTION

MEMBRE INDIVIDUEL DE LIGUE (ni licencié à un club, ni arbitre indépendant) : envoyer à la LFPL • **la cotisation statutaire de 15 € est prise en charge par la Ligue (ne pas envoyer de chèque)** + pour une nouvelle adhésion le bulletin d'adhésion et la photo.

MEMBRE INDIVIDUEL DE DISTRICT (ni licencié à un club, ni arbitre indépendant) : envoyer au district d'appartenance • cotisation statutaire de **15 €** par **virement** + pour une nouvelle adhésion le bulletin d'adhésion et la photo.

avis du district :

COCHER LA FONCTION

MEMBRE HONORAIRE DE COMMISSION ou ARBITRE HONORAIRE DE LIGUE ou MONITEURS HONORAIRES : envoyer à la LFPL • **la cotisation statutaire de 15 € est prise en charge par la Ligue (ne pas envoyer de chèque)** + pour une nouvelle adhésion le bulletin d'adhésion et la photo.

MEMBRE HONORAIRE DE COMMISSION ou ARBITRE HONORAIRE DE DISTRICT : envoyer au district d'appartenance • **la cotisation statutaire de 15 € est prise en charge par la Ligue (ne pas envoyer de chèque)** + pour une nouvelle adhésion le bulletin d'adhésion et la photo.

avis du district :

(*) MEMBRE DU CONSEIL ET/OU DE COMMISSION DE LIGUE (licencié à un club, ou arbitre indépendant) : envoyer à la LFPL • un **RIB/RIP** seulement pour les nouveaux membres ou pour modifications bancaires + pour une nouvelle adhésion le bulletin d'adhésion et la photo.

(*) MEMBRES DE CONSEIL ET/OU DE COMMISSION DE DISTRICT (licencié à un club, ou arbitre indépendant) : envoyer au district d'appartenance • un **RIB/RIP** seulement pour les nouveaux membres ou pour modifications bancaires + pour une nouvelle adhésion le bulletin d'adhésion et la photo.

avis du district :

NB : Seuls les dossiers complets seront transmis au Conseil de Ligue ou de Districts pour validation. Ceux qui seraient incomplets seront retournés aux intéressés pour complément.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE des PAYS DE LA LOIRE

Crédit Mutuel					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation
15519	39031	00020017501	22	EUR	CCM LA ROCHE MOLIÈRE
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number)					
FR76	1551	9390	3100	0200	1750 122
Domiciliation			Titulaire du compte (Account Owner)		
CCM LA ROCHE MOLIÈRE			DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL		
23 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND			MAISON DES SPORTS		
CS 30385			202 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND		
85010 LA ROCHE SUR YON CEDEX			BP 175		
☎02 51 47 93 00			85004 LA ROCHE SUR YON CEDEX		
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.			PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		

PARTIE RÉSERVÉE à l'administration

MEMBRE INDIVIDUEL

la cotisation statutaire soit **15 €**

**MEMBRE HONORAIRE DE COMMISSION ou
ARBITRE HONORAIRE ou MONITEUR HONORAIRE**

les frais d'édition de la carte soit **15 € sont pris
en charge par la Ligue**

**NOUVEAU MEMBRE DE CONSEIL
ou de COMMISSION**

un **RIB/RIP**